



Schaarbeek *info* 85

BULLETIN BI-MENSUEL GRATUIT D'INFORMATION COMMUNALE – TWEEWEEKLIJKSE GRATIS GEMEENTELIJKE INFORMATIEBLAD | 15/02/2009 |

Produit et distribué par
Opmaak en verdeling



Dossier Fêtes de rues (p 6-7) *Dossier Feest in de straat* (blz 6-7)

Le budget 2009 (p 4-5) *De begroting 2009* (blz 4-5)

Un budget 2009 empreint d'une rigueur souriante !

Oui ! Schaarbeek peut se féliciter de présenter un budget en équilibre avec un léger boni. Qui s'en étonnerait ! Les Schaarbeekois le savent : notre majorité gère la commune en bon père de famille. Et cette année, tout particulièrement ! Car malgré la crise qui nous touche de plein fouet, ce budget établi avec rigueur nous permet de continuer à mener une série de projets qui donnent à notre commune son visage souriant et optimiste. Oui, nous continuerons à travailler à l'amélioration de la vie à Schaarbeek, dans tous les domaines parce nos habitants nous le demandent. Depuis 10 ans, nous travaillons à l'équilibre budgétaire. Depuis 10 ans, nous proposons chaque année des projets audacieux et constructifs. Notre rigueur a plusieurs visages : elle s'exprime dans notre politique de ré-urbanisation qui éradique systématiquement les chancres et produit des recettes nouvelles. Je me réjouis également des efforts réalisés par la commune en matière d'économies d'énergie. J'aimerais aussi souligner la rigueur mise en œuvre dans la gestion du personnel communal : nous avons clairement opté pour davantage de qualité et non de quantité. Réjouissons-nous encore cette année d'avoir un budget en équilibre sans diminution des services à la population et en continuant à assurer les investissements indispensables au bien-être de nos citoyens ! Schaarbeek continue d'avancer... merci pour votre confiance



Michel De Herde, échevin des finances, Bernard Clerfayt et Cécile Jodogne, Bourgmestre faisant fonction et échevine de l'Urbanisme et du Patrimoine

Michel De Herde, schepen van Financiën, Bernard Clerfayt en Cécile Jodogne, schepen van Stedenbouw en Erfgoed, waarnemend Burgemeester.

Bernard CLERFAYT,
Bourgmestre en titre
Titelvoerende Burgemeester

De begroting 2009: mild en streng!

Ja! Schaarbeek mag zich gelukwensen met een begroting in evenwicht met een lichte boni. Verbaast dat iemand? De Schaarbekenaars weten het: onze meerderheid beheert de gemeente als een goede huisvader. En dit jaar in het bijzonder! Want ondanks de crisis die ons als een zweepslag treft, laat deze strikte begroting ons toe om een reeks projecten verder te zetten

die aan onze gemeente een optimistisch en opgewekt karakter geven. Ja, we blijven werken aan de verbetering van het leven in Schaarbeek op alle vlakken omdat onze inwoners het ons vragen. Reeds 10 jaar werken we aan het begrotingsevenwicht. Reeds 10 jaar stellen we elk jaar gedurfde en opbouwende projecten voor. Onze strengheid heeft meerdere gezichten: ze uit zich in ons beleid van hervesteding dat systematisch stadskankers uitroeit en nieuwe recepten voortbrengt. Ik ben ook blij met de door de gemeente geleverde inspanningen inzake energiebesparing. Graag onderlijn ik ook de striktheid die gebruikt wordt in het beheer van het gemeentepersoneel: we hebben duidelijk gekozen voor meer kwaliteit en niet voor kwantiteit. Het mag ons gelukkig stemmen dat we dit jaar een begroting in evenwicht hebben zonder het aantal diensten aan de bevolking te verminderen en met het verder verzekeren van investeringen noodzakelijk voor het welzijn van onze burgers!

Schaarbeek blijft verder vooruit gaan... dank u voor uw vertrouwen

VIE DES ASBLS

Le Centre Vidéo de Bruxelles

Association pluraliste fondée en 1975, le Centre Vidéo de Bruxelles a produit, en trente ans, pas loin de 300 films, pour la plupart documentaires et essentiellement centrés sur les questions sociales et culturelles.

Soutenu par la Communauté française, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, la Commission Communautaire Française et la Loterie Nationale, le Centre Vidéo de Bruxelles propose autant une aide à la production de films d'auteurs que des services de production au milieu associatif. Les ateliers vidéo, quant à eux, privilégient davantage une démarche participative et collective. Atelier de production, le CVB offre un accompagnement qui va de l'élaboration du projet à la diffusion du film.

A Schaerbeek et dans les quartiers...

Attentif à ses voisins, le CVB développe des projets qui donnent la parole aux habitants et associations de la commune. Dans ce cadre, il a produit, entre autres:

- avec le CPAS de Schaerbeek, deux séries de films (Façons de femmes et Vidéo Fabrique);
- avec les Halles de Schaerbeek dans le cadre du projet « Voisins » (Vidéo Fabrique et Extérieur rue);

- avec le Centre Culturel de Schaerbeek, des ateliers vidéo (Images d'à côté);
- avec le Groupe Santé Josaphat, des ateliers vidéo (Apparence trompeuse, Masculin/ Féminin et nous ?)
- *Télé Quartiers en Nord* (autoproduction)

Info :

Centre Vidéo de Bruxelles,
111 rue de la Poste
1030 Bruxelles
www.cvb-videp.be
Direction : Michel Steyaert
+32 (0)2 221.10.59
michel.steyaert@cvb-videp.be
Promotion/Diffusion :
Claudine Van O
+32 (0)2 221 10 62
claudine.vano@cvb-videp.be ■



EXTÉRIEUR RUE

Une fiction documentaire pour une belle utopie de voisinage

Extérieur rue c'est la chronique d'une rue de Bruxelles et, à travers elle, le récit de ses habitants qui rêvent d'une autre façon de vivre ensemble.

Au fil des saisons, avec humour et conviction, ce groupe d'habitants tente de faire « plus humain » dans un quotidien qui trop souvent

les cloisonne. Auteurs et acteurs de leur propre histoire, ils renouent avec une démarche collective et réinvestissent la rue autrement.

Sous le regard complice d'Anne Closset et Carmen Blanco Principal, les deux réalisatrices, instantanés et fragments d'expériences se succèdent et transcendent des moments de vie ordinaire.

Ce film a été écrit et réalisé, entre 2006 et 2008, avec les habitants de la rue Vandeweyer à Schaerbeek.

Une production Centre Vidéo de Bruxelles/ Halles de Schaerbeek dans le cadre du projet « Voisins » et en collaboration avec le Théâtre Océan Nord.

LIEUX DE PROJECTIONS :

- Aux Halles de Schaerbeek. Réservations : par téléphone du mardi au samedi: 13:30 > 18:30 au 02 218 21 07 ou sur www.halles.be
- Au Théâtre Océan Nord
Réservations : 02/216.75.55
- Au Centre Culturel de Schaerbeek.
Infos : 02/245 27 25
www.culture1030.be



© Carine Demange

COMMERCE

Des commerçants à l'honneur, rue de Brabant

Pour la troisième année consécutive, des commerçants de la rue de Brabant se sont mis en danger ! Soucieux de respecter l'ensemble des réglementations en vigueur, ils ont lutté pour obtenir le certificat de contrôle de qualité, décerné aux plus méritants par des professionnels.



Et nombre d'entre eux ont réussi ! C'est ainsi que Karadeniz Market, Orienttrading, Worldwide succes, Sadeltex, Solerama, Machaallah, Chez Bachir, Int. Electronics, Amd Store, Al Watania, Atlas, Bijouterie Osman, Konak, Palmiye, Media Trading sa - Haci Baba, Nazar et Bee Blue se sont tous retrouvés chez Aksent, pour recevoir ce précieux diplôme remis en main propre par Cécile Jodogne, Bourgmestre ff de Schaerbeek et Présidente du Collège de police et Etienne Noël, Echevin de l'Emploi!

Un certificat décerné par des professionnels...

Cette action est l'une des composantes de l'action policière efficace et proche du citoyen menée par le Koban Brabant. En partenariat avec l'Union des Commerçants et avec les commerçants eux-mêmes, l'idée est de développer une action éducative et résolument informative

Cécile Jodogne et Etienne Noël: Le contrôle est souvent perçu comme négatif mais, ici, le bénéficiaire principal de cette sympathique et très positive action est le commerçant lui-même. C'est pour valoriser les efforts qu'ils ont faits pour se conformer aux dispositions légales que nous voulons les récompenser aujourd'hui.

pour tout commerçant désireux de se mettre en ordre avec les diverses réglementations. Les policiers du Koban Brabant ont été aidés dans cette tâche par l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA), le SPF Finances, l'Office national de l'Emploi (Onem), l'Inspection régionale de l'Emploi (IRE), l'Institut belge des Services postaux et des Télécommunications (IBPT) et le SPF Classes moyennes Energie.

Les commerçants lauréats ont tout lieu d'être fiers. Leur diplôme est mérité ! ■

HUISVESTING: ONZE RECHTEN EN PLICHTEN

Onderhoud en herstellingen

Wanneer men een woning huurt komt er altijd een ogenblik dat er werken moeten gebeuren: de boiler vervangen, de schouw kuisen, muren herschilderen,...

Dan stelt zich de vraag wie moet betalen: de huurder of de eigenaar?

Wat zegt de wet ?

Het Burgerlijk wetboek legt op **aan de eigenaar** :

- Grote herstellingen,
- Grote onderhoudswerken,
- Herstellingen te wijten aan ouderdom, normale slijtage en overmacht.

Enkele voorbeelden : onderhoud en vervanging van de ramen, herstelling van de goten, onderhoud van de regenput, reinigen van de septische putten, herstellen van lekken te wijten aan ouderdom, herstellen van versleten kranen, herstellen van een verouderde of niet conforme elektrische installatie, onderhoud van de gasleidingen, vervanging van gebroken dakpannen.

Het Burgerlijk wetboek bepaalt dat **de huurder** het goed moet beheren als een goede huisvader. Hij moet het reinigen, onderhouden, kleine herstellingen doen die verbonden zijn aan het dagelijks gebruik en alle schade ontstaan door zijn fout of nalatigheid herstellen.



Enkele voorbeelden : een barst in het email van de badkuip, een verstopte wasbak, een kraan die loopt, een gebroken ruit, krabbels van de kinderen op de muren, reiniging en evacuatie van het vuil in de goten, het herstellen van de bel, het ontkalken van de waterverwarmer, het kuisen van de schouw, het vervangen van schakelaars en lampen, het onderhouden en het wassen van muren en plafonds, het herstellen van het dak na het verwijderen van een parabolische antenne, het reinigen en leegmaken van de kelder op het einde van de huurtermijn, ...

De huurder heeft eveneens de verplichting zijn eigenaar te verwittigen als er een probleem is, bijvoorbeeld een dakgoot die gaat vallen, vochtproblemen, ...

Als hij zijn eigenaar niet tijdig verwittigt, kan hij verantwoordelijk gesteld worden voor de schade.

Uw rechten worden niet gerespecteerd ?

U stelt zich vragen ? Neem inlichtingen bij gespecialiseerde diensten. U vindt hun adressen op onze site www.guidecass.be.

Quelques exemples : un éclat dans l'email de la baignoire, un évier bouché, le joint du robinet

qui coule, un carreau cassé, des gribouillis d'enfants sur les murs, le nettoyage et l'évacuation des déchets dans les gouttières, la réparation des sonnettes, le détartrage du chauffe-eau, le ramonage de la cheminée, le remplacement des interrupteurs et des fusibles, l'entretien et le lavage des murs et plafonds, la réparation de la toiture après l'enlèvement d'une antenne parabolique, le nettoyage et le vidage de la cave à la fin du bail, ...

Le locataire a également l'obligation d'avertir son propriétaire dès qu'un problème apparaît comme une corniche qui menace de tomber, des problèmes d'humidité, ... S'il ne prévient pas son propriétaire à temps, le locataire peut être tenu responsable des dégâts occasionnés.

Vos droits ne sont pas respectés ? Vous vous posez des questions ? Informez-vous auprès des services spécialisés. Vous trouverez leurs adresses sur notre site www.guidecass.be.

JUIST of NIET JUIST ?

- *De herstellingen van de gemeenschappelijke delen (lift, antenne, ...) van het gebouw zijn ten laste van de eigenaar. **JUIST**, zoals ook de buitendelen van de verhuurde woning (gevels, balkons, terrassen ...) ten laste zijn van de eigenaar.*
- *De eigenaar is verantwoordelijk voor de aanwezigheid van kakkerlakken en ander ongedierte. **NIET JUIST** ! Behalve als het vaststellen van deze schadelijke insecten in de plaatsbeschrijving is opgenomen alvorens de sleutels werden afgegeven of in de loop van de eerste maand van de bewoning, en dit schriftelijk.*

Dit artikel werd opgesteld door de Werkgroep Huisvesting www.cass-cssa.be op basis van bronnen beschikbaar op www.snbru.be, www.crioc.be, asbl Convivence/Samenleven vzw



VRAI ou FAUX ?

- *Les réparations des parties communes (ascenseur, antenne...) d'un immeuble sont à charge du propriétaire.*
- VRAI.** Tout comme pour les parties d'immeubles extérieures à l'habitation louée (façade, balcons, terrasses...) qui sont également de la responsabilité du propriétaire.
- *Le propriétaire est responsable de la présence de cafards et autre vermine.*
- FAUX.** Sauf si la détection de ces insectes nuisibles avait été notifiée lors de l'état des lieux avant la remise des clés ou dans le courant du 1^{er} mois d'occupation et ce, par écrit.

Ces articles sont rédigés par des professionnels du logement du CPAS, du secteur associatif et de la Commune de Schaerbeek réunis au sein du «Groupe d'actions logement» de la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek. Retrouvez-les sur le site www.cass-cssa.be.

Sources utilisées : www.snbru.be, www.crioc.be, asbl Convivence/Samenleven vzw.

LOGEMENT: NOS DROITS ET DEVOIRS

L'entretien et les réparations

Quand on loue un logement, arrive toujours le moment où il faut remplacer un robinet, entretenir le chauffe-eau, ramoner la cheminée, repeindre les murs du salon, ...

Alors se pose la question de savoir qui doit mettre la main au portefeuille : le locataire ou le propriétaire ?

Un état des lieux d'entrée complet et bien rédigé permet d'éviter très souvent des conflits lors du départ du locataire.

Vérifiez à l'entrée que les installations sont conformes et bien entretenues.

Le Code civil impose au propriétaire :

- les grosses réparations,
- les travaux importants d'entretien,
- les réparations nécessaires dues à la vétusté, à l'usure normale et à la force majeure.

Quelques exemples : l'entretien et le remplacement des fenêtres extérieures, la réparation de

gouttières, l'entretien de la citerne (eaux de pluie), le curage des fosses septiques, la réparation de fuites dues à la vétusté, le remplacement de robinets usagés, le remplacement d'une installation électrique vétuste ou non conforme, l'entretien des canalisations de gaz, le remplacement de tuiles cassées.

Le Code civil précise que le locataire doit gérer son bien en bon père de famille. Il doit le nettoyer, l'entretenir, exécuter les petites réparations liées à l'usage quotidien du bien et réparer tous les dégâts causés par sa faute ou par sa négligence.

FINANCES COMMUNALES

Un BUDGET 2009 réaliste... base d'un projet communal optimiste !

C'est en ce début d'année que Bernard Clerfayt, le bourgmestre en titre, Cécile Jodogne, la bourgmestre ff et Michel De Herde, l'échevin des finances de notre commune ont présenté le budget 2009. Un budget qui présente un boni de 224000 € ! Et pourtant, quel exercice difficile que d'élaborer un budget en ces temps troublés....

Bernard Clerfayt : ce budget a été établi avec rigueur et réalisme. Elaborer un budget qui tienne compte du plan de gestion dans lequel nous sommes inscrits, sans augmenter la pression fiscale sur nos habitants tout en continuant à se donner les moyens d'assurer à Schaerbeek et aux Schaerbeekois une plus grande qualité de vie est une équation difficile ! Surtout si cela se traduit, comme cette année, par une augmentation des investissements de quelque 6 millions d'euros ! Et pourtant, nous y sommes parvenus ! Comme nous parvenons depuis 10 ans à décliner gestion rigoureuse et projets novateurs au service des Schaerbeekois !



Cécile Jodogne : Que ce soient l'accueil des enfants, la gestion du patrimoine, l'investissement énergétique intelligent, nous avons décidé de nous en donner les moyens avec un budget à concurrence de 8,3 mio..

La pauvreté croît mais des solutions existent !

Il est impératif d'assurer au CPAS des moyens suffisants pour affronter cette pauvreté. C'est la raison pour laquelle la majorité a décidé d'augmenter de 2,6 millions € la dotation au CPAS. Car à l'image de ce qui se passe à Bruxelles, la pauvreté gagne du terrain à Schaerbeek. Bernard Clerfayt : Tout concourt à prouver que les politiques régionales et fédérales au sujet du chômage n'ont fait que reporter le problème sur les CPAS. Et il est troublant de constater que si le nombre de chômeurs stagne, malgré la crise actuelle, le nombre de titulaires de revenus d'intégration ou assimilé augmente ! Il serait dès lors souhaitable que les autorités du pays agissent davantage sur les causes du chômage. Est-il besoin de préciser que Schaerbeek se joint au récent appel des 19 présidents des CPAS de la région qui réclament une meilleure prise en charge par le fédéral des coûts explosés par l'octroi des différentes aides sociales aux plus démunis.

Un bon budget, c'est un budget au service de ces citoyens !

C'est pourquoi il est vital pour Schaerbeek de poursuivre le financement de la zone de police afin de préserver et même d'améliorer la sécurité objective et subjective des habitants. Cécile Jodogne : Depuis des années, nous investissons beaucoup dans notre zone et nous avons la chance de bénéficier d'une des zones de police qui fonctionne le mieux !

Quant au personnel communal, il est aussi concerné. Une bonne nouvelle malgré la conjoncture économique qui peut être angoissante : les effectifs resteront inchangés !

L'Eglise Sainte Suzanne sera rénovée pour un budget de 3 millions d'euros



La salle de sport prévue dans le contrat de quartier Lehon-Kessels © O2 architectes



Michel De Herde : Nous avons su résister aux sirènes qui nous poussaient à augmenter les impôts directs et nous sommes heureux de pouvoir affirmer que l'impôt sur les personnes physiques, sur le précompte et la taxe de circulation restent inchangés !

Qu'en est-il des dividendes Dexia ?

La commune qui est un des principaux actionnaires du Holding communal Dexia a inscrit provisoirement dans ses recettes le même montant en dividende d'actions qu'en 2008 (4,3 millions d'euros). Tout en espérant que la Région traduira par des actes ses déclarations relatives à une compensation qui serait octroyée aux communes suite au désastre bancaire qu'on vient de subir. Bernard Clerfayt : le gouvernement wallon a d'ores et déjà inscrit dans son budget le montant appelé à aider les communes dans la problématique Dexia. On constate malheureusement que le gouvernement de la Région bruxelloise ne l'a pas fait. Qu'en est-il de la promesse de Charles Picqué de créer une ligne budgétaire à cet effet ?



1,8 mio seront alloués au plan Trottoir.

La crise est omniprésente mais pas inéluctable !

Michel De Herde : nous avons fait preuve d'une volonté inébranlable dans le respect du plan de gestion négocié avec la Région ! Et cela s'est fait en préservant le pouvoir d'achat de nos citoyens. Par contre, le Collège a souhaité que le niveau des taxes et redevances strictement communales suive l'évolution du coût de la vie : elles seront donc indexées.

Autre source de recettes pour la commune : la création de nouvelles surfaces de bureau grâce à une politique urbanistique volontariste qui voit se construire de nouveaux immeubles sur notre territoire. Notamment dans le Quartier Nord. Pour boucler son budget, la commune table aussi sur la redevance de stationnement : elle passe de 15 € à 20 €. Mais on ne touche pas au portefeuille du citoyen qui respecte les règles ! précise Bernard Clerfayt. Seuls les automobilistes mal garés devront se soumettre à la redevance !

Vu que la commune a peu d'illusions au sujet du versement de ces dividendes. Elle a déjà prévu un mécanisme d'ajustement. Michel De Herde : si la commune ne peut compter sur aucune compensation de la part de la Région, nous sommes prêts à consacrer un peu plus de 3 millions d'euros au maintien de l'équilibre budgétaire, au lieu de le placer dans les fonds de pension.

Autre bonne nouvelle : l'ensemble de la dette a été restructuré : tous les emprunts seront désormais à taux fixes car leur niveau actuel, historiquement bas, offrira une certitude complète et remplacera l'incertitude des taux variables. Michel De Herde : En outre, Schaerbeek a décidé d'étaler le remboursement du capital des emprunts : nous rembourserons moins dans les prochaines années (de 2009 à 2016) et plus pendant les dernières années (de 2017 à 2023). Nous avons voulu ainsi préserver la situation budgétaire actuelle et celle des 7 années à venir plutôt que de sabrer dans des dépenses, notamment sociales, jugées incontournables ! Certes c'est un pari, mais un pari mesuré vu que l'on sait à présent, par le recours aux taux fixes, ce que la dette va nous coûter.

Toujours plus d'investissements ?

46 millions d'investissements sont prévus en 2009. Des investissements qui reflètent parfaitement la vision à long terme de la commune dans des domaines très divers. C'est ainsi que les contrats de quartier Lehon-Kessels et Portaels notamment recevront 13,6 mio, à partager avec le logement. Schaerbeek prouve ici aussi son attachement aux enfants, à l'école et aux bâtiments scolaires. Cécile Jodogne : Les crèches ne sont pas oubliées, notamment, dans le quartier nord : 4,2 mio sont alloués à la crèche « Etoile du Nord », bâtiment passif payé par les charges d'urbanisme et qui comptera 48 lits. Mais ce n'est pas tout : la commune finance également un vaste projet au pied de la Tour Amelinckx qui regroupera dans un même lieu, des logements, des activités productives et des jardins.

Signalons aussi la rénovation de l'Eglise Sainte Suzanne pour un budget de 3 millions d'euros. Et la concrétisation d'une promesse électorale de la Liste du Bourgmestre à savoir, l'amélioration de l'espace public en débloquent des budgets pour le plan Trottoir. C'est aujourd'hui chose faite avec 1,8 mio alloué au plan Trottoir et 1,6 mio pour les zones 30. ■

GEMEENTELIJKE FINANCIËN

Een realistische BEGROTING 2009... basis van een optimistisch gemeenteproject!

Begin dit jaar stelden Bernard Clerfayt, titelvoerend burgemeester, Cécile Jodogne, waarnemend burgemeester, en Michel De Herde, schepen van Financiën van onze gemeente, de begroting 2009 voor. Een begroting die een overschot van 224.000 euro vertoont! En nochtans is er niets moeilijkers dan een begroting op te stellen in deze woelige tijden ...

Bernard Clerfayt: Deze begroting is uiterst nauwkeurig en realistisch. Een begroting opstellen die rekening houdt met het beheersplan waarbij we ons hebben aangesloten, zonder de belastingdruk op onze inwoners te vergroten, waarbij we onszelf de nodige middelen blijven geven om Schaarbeek en de Schaarbekenaren een grotere levenskwaliteit te bieden, is een moeilijke evenwichtsoefening! Vooral als zich dat zoals dit jaar vertaalt in zowat 6 miljoen euro extra investeringen. En toch is het ons gelukt! Zoals we er al tien jaar lang in slagen om een strikt beheer en vernieuwende projecten te combineren ten dienste van de Schaarbekenaren!

De crisis is alomtegenwoordig maar niet onoverkomelijk!

Michel De Herde: We hebben blijk gegeven van een onwrikbare wil in de naleving van het beheersplan dat we met het Gewest zijn overeengekomen! En dat gebeurde met behoud van de koopkracht van onze burgers. We hebben ons niet laten verleiden om de directe belastingen te verhogen en het doet ons genoeg te kunnen bevestigen dat de personenbelasting, de voorheffing en de verkeersbelasting ongewijzigd blijven!



De St-Suzannakerk wordt gerenoveerd voor een budget van 3 miljoen euro.

Het College wenste daarentegen dat de strikt gemeentelijke taken en heffingen de evolutie van de kosten van levensonderhoud volgen: die zullen dus geïndexeerd worden. Andere bron van inkomsten voor de gemeente: de creatie van nieuwe kantoorruimte dankzij een daad-

Bernard Clerfayt : Want Schaarbeek heeft immers kosten noch moeite gespaard, onder meer op het gebied van stedelijke renovatie, netheid, ont-haal van de bevolking, veiligheid, opleiding, stedelijke infrastructuur en mobiliteit! De resultaten liegen er niet om en de Schaarbekenaren zijn zich ervan bewust. Dat is zichtbaar en voelbaar en de Schaarbekenaren bedanken ons regelmatig!

krachtig stedelijk beleid waardoor op ons grondgebied nieuwe gebouwen worden opgericht. Onder andere in de Noordwijk. Om haar budget sluitend te maken, rekent de gemeente ook op de parkeerretrobutie: die wordt opgetrokken van 15 euro naar 20 euro. "Maar we tasten niet in de portefeuille van de burger die de regels respecteert!", verduidelijkt Bernard Clerfayt. Alleen foutparkeerders dienen deze retrobutie te betalen!

De armoede stijgt maar er zijn oplossingen!

Het is een noodzaak het OCMW voldoende middelen te geven om deze armoede te bestrijden. Daarom heeft de meerderheid beslist om de dotatie aan het OCMW met 2,6 miljoen euro te verhogen. Want net zoals in Brussel wint de armoede ook terrein in Schaarbeek. Bernard Clerfayt: Alles wijst erop dat het gewestelijke en federale werkloosheidsbeleid het probleem enkel maar op de OCMW's hebben afgeschoven. En het is verontrustend te moeten vaststellen dat ook al stagneert het aantal werklozen ondanks de huidige crisis, het aantal rechthebbenden op een integratie-inkomen of een vergelijkbaar inkomen stijgt! Het is dan ook wenselijk dat de gezagsdragers van dit land beter inwerken op de oorzaken van de werkloosheid.

Het spreekt voor zich dat Schaarbeek zich dan ook aansluit bij de recente oproep van de negentien voorzitters van de OCMW's van het gewest die eisen dat de federale regering haar verantwoordelijkheid neemt voor de sterk gestegen kosten door de toekenning van allerlei sociale bijstandsmatregelen aan de minstbesteden.



Een goede begroting is een begroting ten dienste van de burgers!

Daarom is het voor Schaarbeek essentieel de politiezone verder te blijven financieren om de objectieve en subjectieve veiligheid van de inwoners te vrijwaren en zelfs te vergroten.

Cécile Jodogne: Al jarenlang investeren we heel wat in onze zone en we hebben het geluk over een van de best functionerende politiezones te beschikken!

Ook het gemeentepersoneel is hierbij betrokken. Goed nieuws ondanks de verontrustende economische conjunctuur: het personeelsbestand blijft ongewijzigd!



De kinderkribbe "Etoile du Nord", een passiegebouw met 48 bedden, wordt gefinancierd met stedenbouwkundige lasten © O2 architectes

Wat met de dividenden van Dexia?

De gemeente is een van de voornaamste aandeelhouders van de gemeenteholding Dexia en heeft in haar ontvangsten voorlopig hetzelfde aandelendividend geboekt als in 2008 (4,3 miljoen euro). Dat alles in de hoop dat het Gewest haar verklaringen over een compensatie voor de gemeenten naar aanleiding van de recente bankencrisis, in daden zal omzetten. Bernard Clerfayt: De Waalse regering heeft het bedrag dat nodig is om de gemeenten met de Dexia-problematiek te helpen, nu al in haar begroting ingeschreven. We stellen helaas vast dat de regering van het Brusselse gewest dat nog niet gedaan heeft. Hoe staat het met de belofte van Charles Picqué om daarvoor een begrotingslijn aan te maken?

Daar de gemeente zich weinig illusies maakt over de uitkering van deze dividenden heeft ze nu al een correctiemechanisme ingepland. Michel De Herde: Als de gemeente op geen enkele compensatie van het Gewest kan rekenen, zijn we bereid iets meer dan 3 miljoen euro uit te trekken voor het behoud van het begrotingsevenwicht, in plaats van dit bedrag in de pensioenfondsen te stoppen.

Ander goed nieuws: de schuld werd volledig herschikt: alle leningen zullen voortaan een vaste rentevoet hebben, want de huidige, historisch lage rente zal volledige zekerheid bieden en de onzekerheid van de variabele rente ver-

vangen. Michel De Herde: Bovendien heeft Schaarbeek beslist om de terugbetaling van het kapitaal van de leningen te spreiden: de komende jaren (van 2009 tot 2016) zullen we minder terugbetalen en de jaren daarna weer meer (van 2017 tot 2023). Zo hebben we de huidige begrotingssituatie en die van de volgende zeven jaar willen veiligstellen, liever dan het mes te zetten in de uitgaven, en meer bepaald de sociale uitgaven, die we absoluut noodzakelijk achten! Het is weliswaar een gok, maar een berekende gok aangezien we dankzij de vaste rente nu al weten wat de schuld ons gaat kosten.

Almaar meer investeringen?

In 2009 zijn 46 miljoen investeringen gepland. Investerings die perfect de langetermijnvisie van de gemeente weerspiegelen in zeer uiteenlopende domeinen. Zo ontvangen onder meer

de wijkcontracten Lehon-Kessels en Portaels 13,6 miljoen euro, te delen met huisvesting. Schaarbeek bewijst hier ook hoeveel belang ze hecht aan kinderen, scholen en schoolgebouwen. Cécile Jodogne: Zowel voor kinderopvang, erfgoedbeheer en investering in intelligente energie hebben we beslist de nodige middelen uit te trekken met een budget van 8,3 miljoen euro. Ook de kinderdagverblijven worden niet vergeten, onder meer in de Noordwijk: het kinderdagverblijf "Etoile du Nord" krijgt 4,2 miljoen euro toegekend, een passiegebouw betaald met de stedenbouwkundige lasten en dat 48 bedden zal tellen. Maar dat is nog niet alles: de gemeente financiert ook een groots project aan de voet van de Amelinx-toren die op eenzelfde plaats woningen, productieve activiteiten en tuinen zal verenigen.

We vermelden ook de renovatie van de Sint-Suzannakerk voor een budget van 3 miljoen euro. En de concretisering van een verkiezingsbelofte van de Lijst van de Burgemeester, namelijk de verbetering van de openbare ruimte door budgetten vrij te maken voor het Voetpadenplan. Die belofte wordt vandaag ingelost met de toekenning van 1,8 miljoen euro aan het Voetpadenplan en 1,6 miljoen euro aan de zones 30. ■



*Bientôt les beaux jours et les envies
de folâtrer hors de chez soi.
Et pourquoi pas sur son trottoir,
dans sa rue, en toute convivialité avec
les voisins perdus de vue pendant l'hiver ?*



Les FÊTES DE RUES reviennent !

C'est avec cette idée en tête que de nombreux comités de quartiers se mobilisent et décident d'animer leur rue quelque peu dépitée par de longs mois d'hiver. Merveilleuse initiative qui donne à Schaerbeek ce supplément d'âme que certains nous envient. Car, en effet, ce sont ces ruelles en fête, éclaboussées de rires et de vie qui symbolisent peut-être le mieux notre commune où la solidarité, l'entente, la fraternité et la courtoisie ne sont pas encore tout-à-fait mortes. De début avril à mi-octobre, c'est plus d'une trentaine de fêtes de rue qui ont fait vibrer notre commune l'année passée. Mais attention ! Les plus belles idées peuvent se transformer en cauchemar si l'on n'y prend pas garde !

Un parcours du combattant ?

Quels que soient les talents d'organisateur de chacun, la préparation d'une fête de rue est exigeante et requiert un investissement à la fois de la part de la commune et du comité de quartier organisateur. A juste titre !

Pour la commune, il s'agit d'éviter les fêtes organisées anarchiquement et sans autorisation ainsi que les problèmes de propreté, parking, sécurité, etc.. liés à des fêtes trop nombreuses et mal encadrées. Quant aux comités de quartiers, les problèmes sont divers : ils ne savent pas à qui s'adresser pour la demande, ne connaissent pas la procédure exacte ou encore, ignorent à quoi ils ont droit !

Afin de faire mieux préparer les prochaines fêtes de quartier, Frédéric Nimal, échevin de la participation et compétent pour les fêtes de rue et les comités de quartier, a réuni les

Les fêtes de rue : attention ! danger

Au cours d'une petite fête, on peut toujours assister à un drame qui pourrait engager la responsabilité de l'association de fait, organisatrice de l'événement. Les conséquences financières d'une faute peuvent être très lourdes pour l'association.

Comment se prémunir contre un tel drame ?

Il suffit souvent de souscrire une assurance RC «organisateur» auprès d'une compagnie d'assurances. La prime réclamée pour une telle couverture est raisonnable. On parle d'un montant de 55 € pour une journée (attention : le prix dépendra de la nature de l'activité et de la compagnie contactée). L'association doit décrire d'une manière précise l'activité pour permettre à la compagnie d'assurances d'évaluer les risques et d'arrêter ainsi un montant de prime pour couvrir l'activité ainsi que les bénévoles travaillant pour le compte de l'association.

Petit conseil avant de signer la police, lisez bien le contrat et plus précisément les exclusions pour cerner correctement la couverture acquise par la police d'assurance.

différents services de l'administration et la police. Cette réunion a permis de dégager les grandes lignes d'une fête de rue réussie. Nous vous en livrons ici l'essentiel.

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps !

Vous êtes une association ou un groupe d'habitants et vous voulez organiser une fête de rue ? Félicitations ! Un bon conseil : anticipez ! Désignez une personne responsable au sein de votre comité de quartier. Envoyez votre demande, au minimum un mois et demi à l'avance, à l'administration communale de Schaerbeek, cabinet du bourgmestre, place Colignon, 1030 Bruxelles. Celle-ci doit reprendre le nom de la personne responsable/contact privilégié pour la commune, adresse, téléphone, adresse de la fête, nombre de personnes attendues, le type d'activités prévues (animations, jeux, rafraîchissement, etc), la demande de fermeture ou non de la rue, la demande éventuelle de matériel (tables, tréteaux, chaises, etc). Les services communaux concernés reprendront alors contact avec vous.

Et la propreté dans tout ça ? Un homme averti en vaut deux !

Vous le savez : la commune ne badine pas avec la propreté. Au quotidien ou dans le cadre d'événements festifs dans nos rues, chacun peut laisser libre cours à sa joie et son exubérance... à condition de remettre la voirie dans l'état où il l'a trouvé, à savoir impeccable ! Pratiquement, cela signifie : balayer la rue après la fête et gérer ses poubelles. Il est exclu de laisser traîner les reliquats de la fête, même bien emballés dans des sacs poubelle *ad hoc*, jusqu'au jour de ramassage des ordures. Il convient de les remiser et de les sortir à la bonne date ! Il en va du bien-être de chacun et de la préservation d'un environnement agréable pour tous.

Pour toute information complémentaire :

Rita Marchal,
Cabinet du Bourgmestre,
tél : 02/240 71 20
ou Christine Volai,
Cabinet du Bourgmestre,
tél : 02/240 71 22,
Frédéric Nimal,
Echevin de l'Information
et de la Participation,
tél : 02/244 71 44
ou sur
[www.schaerbeek.irisnet.be/
culture et loisirs/loisirs/](http://www.schaerbeek.irisnet.be/culture-et-loisirs/loisirs/)
organisez une festivité

Besoin de matériel ?

Outre les tables, chaises, barrières nadar mises, bien entendu, à disposition par la Commune moyennant une petite contribution (pour toute demande supérieure à 175 € de location de matériel), vous pouvez également vous adresser :

- à la Communauté française de Belgique,
Centre de prêt de matériel,
tél : 081/40 81 81,
<http://www.cpm.cfwb.be>
- à la Cocof :
tél : 02/242 61 22
(audio, vidéo, etc)
- VGC : Vlaamse Gemeenschaps commissie, Materieelverhuur,
Tel.: 02/482.00.76 (voor administratieve vragen)
02/482.00.77 (voor technische vragen)
E-mail:
materieelverhuur@vgc.be,
[http://materieelverhuur.vgc.be/
materiaalgids/](http://materieelverhuur.vgc.be/materiaalgids/)
- Bloso: Fons Vercalsteren,
Tel.: 02/251 70 63,
fons.vercalsteren@bloso.be

Une fête de rue... AVEC les voisins... pas CONTRE !

Si certains font la fête... encore faut-il que cela ne soit pas synonyme de cauchemar pour les autres. Le civisme et la convivialité impliquent donc que les organisateurs comme les participants n'oublient pas que ces fêtes doivent être vécues comme telles par tous et que dès lors, leur organisation doit être rigoureuse afin que personne n'ait à en souffrir.

La commune, véritable chef d'orchestre de ces événements, y veille. Mais c'est à chacun en tant que citoyen d'y contribuer en se comportant en bon père de famille lors de l'organisation de ces fêtes qu'il nous tarde de retrouver.

Bonne fête !

Derniers tuyaux avant de vous lancer

Sachez que la vente de plats préparés ou de denrées périssables sur l'espace public est interdite. Pensez à mettre en place un système de pré-inscription et de vente de ticket prépayés.

- Le règlement de police stipule qu'il est interdit de faire du feu sur la voie publique. Exit les barbecues ? Non ! Si vous avez la bonne idée de l'organiser dans votre jardin et de ramener ensuite le produit de vos talents de rôtisseur sur la voie publique.
- Afin d'organiser un maximum de fêtes avec un maximum de réussite, il est fortement conseillé de regrouper les fêtes qui se trouvent sur un même périmètre, même si les activités proposées sont différentes
- Il est interdit de percevoir une redevance ou un loyer pour une activité se déroulant sur l'espace public.
- Prévoyez toutes mesures utiles de sécurité
- Avertissez vos voisins ainsi que les riverains.



Het is weer FEEST IN DE STRAAT!

De mooie dagen komen eraan en u krijgt zin om naar buiten te trekken. En waarom niet op uw eigen voetpad, in uw straat, gezellig samen met uw burens die u tijdens de winter uit het oog bent verloren?



En wat met de netheid? Een verwittigd man is er twee waard!

Na het feest moet de straat worden geveegd en het vuilnis worden verzameld. Het is uitgesloten de resten van het feest tot de dag van de afvalophaling te laten rondslingeren, zelfs als die goed verpakt zijn in de juiste vuilniszakken. Ze moeten dus worden opgeborgen en op de juiste datum worden buitengezet!

zijn en de organisatie ervan dus correct moet verlopen zodat niemand er hinder van ondervindt.

Als echte dirigent van deze evenementen ziet de gemeente daarop toe. Maar het is ieders taak als burger om zich als goede huisvader te gedragen bij de organisatie van deze feesten

waar we nu alvast naar uitkijken.
Veel succes!

Hoeveel organisatietalent u ook hebt, de voorbereiding van een straatfeest is veeleisend en vergt zowel van de gemeente als van het organiserende wijkcomité een investering.

Een goede voorbereiding is het halve werk!

Bent u een vereniging of een groep inwoners en wilt u een straatfeest organiseren? Proficiat! Een goede raad: begin er op tijd aan! Stel een verantwoordelijke aan in uw wijkcomité. Verzend uw aanvraag minstens anderhalve maand op voorhand naar het gemeentebestuur van Schaarbeek, kabinet van de burgemeester, Colignonplein, 1030 Brussel. Daarin vermeldt u de naam van de verantwoordelijke/contactpersoon voor de gemeente, het adres, het telefoonnummer, het feestadres, het aantal personen dat wordt verwacht, het type activiteiten dat georganiseerd wordt (animatie, spelletjes, drankjes enz.), de vraag om de straat al dan niet af te sluiten, de eventuele aanvraag van materiaal (tafels, schraagtafels, stoelen enz.). De betrokken gemeentediensten zullen dan opnieuw met u contact opnemen.

Materiaal nodig?

Naast tafels, stoelen en dranghekken die de gemeente ter beschikking stelt tegen een kleine bijdrage (voor elke aanvraag van meer dan 175 euro gehuurd materiaal), kunt ook contact opnemen met:

- **Communauté française de Belgique**, Centre de prêt de matériel, tel.: 081 40 81 81, <http://www.cpm.cfwb.be>
- **Cocof**: tel.: 02 242 61 22 (audio, video enz.)
- **VGC**: Vlaamse Gemeenschapscommissie, Materieelverhuur, tel.: 02 482 00 76 (voor administratieve vragen) 02 482 00 77 (voor technische vragen) E-mail: materieelverhuur@vgc.be, <http://materieelverhuur.vgc.be/materiaalgids/>
- **Bloso**: Fons Vercalsteren, tel.: 02 251 70 63, fons.vercalsteren@bloso.be

Voor meer informatie:

Rita Marchal, kabinet van de burgemeester, tel. 02 240 71 20 of Christine Volai, kabinet van de burgemeester, tel.: 02 240 71 22, Frédéric Nimal, schepen van Informatie en Participatie, tel.: 02 244 71 44 of op www.schaerbeek.irisnet.be/cultuur en vrije tijd vrije tijd/feestelijkheden organiseren

Een straatfeest ...

VOOR de burens ... niet TEGEN!

Als de enen feesten ... mag dat voor de anderen geen nachtmerrie worden. Burgerzin en gezelligheid impliceren dus dat de organisatoren en deelnemers niet uit het oog mogen verliezen dat het voor iedereen feest moet



AIDE SOCIALE

02/240 30 80. Un nouveau numéro unique au CPAS pour mieux vous accueillir

Le 1^{er} février dernier, le CPAS de Schaerbeek a inauguré son Call Center, un nouveau service destiné à l'accueil du public. Derrière ce numéro de téléphone unique, une équipe répond clairement et rapidement aux questions et inquiétudes des bénéficiaires du CPAS.

Ces dernières années, le CPAS est confronté à une croissance importante du nombre de personnes en demande d'aide et cette tendance ne devrait pas s'inverser rapidement, tant il est vrai que la crise économique touche d'abord les moins nantis dans notre société. Dans ce contexte, c'est toute une dynamique d'engagement de personnel et de réorganisation permanente que le centre mène de façon volontaire afin de préserver et développer la meilleure capacité d'accueil possible. Le renforcement de l'accueil a ainsi été explicitement adopté comme une priorité centrale dans le programme de politique générale du CPAS; porté par le Conseil et sa Présidente, Dominique Decoux. Un groupe de suivi permanent a été créé depuis 2007 et a coordonné un ensemble d'initiatives, parfois dans un contexte d'urgence et de crise : création d'une nouvelle équipe d'accueillants, organisation de points d'accueil en plusieurs lieux, envoi d'un ensemble d'attestations et informations par la poste pour éviter les déplacements, etc.

Au cœur des difficultés il y a l'afflux quotidien d'un public très nombreux à l'ouverture des portes du bâtiment d'accueil au 43 avenue Rogier, bâtiment beaucoup trop exigu pour recevoir autant de personnes de manière conviviale. Le CPAS est donc activement en recherche d'une solution pour relocaliser ses services. Dans l'intervalle, la création d'un Call Center est apparue comme la meilleure solution pour répondre à cette situation, en permettant au public de s'adresser au centre dans un premier temps par téléphone, sans devoir s'y déplacer. L'idée semblait évidente, restait à la concrétiser. Il a fallu négocier, trouver des locaux, recruter et former du personnel qualifié, mais aussi, prévoir toute une réorganisation du travail des assistants sociaux afin de permettre un suivi efficace des demandes qui arriveront par téléphone.



Dominique Decoux, présidente du CPAS : *L'équipe du call center en action. Après les quelques semaines de rodage indispensables pour ce nouveau service, nous espérons bien qu'il contribuera significativement à ce que chaque personne s'adressant au CPAS se sente accueillie et accompagnée.*

Aujourd'hui, c'est chose faite et le CPAS est fier et heureux de vous communiquer officiellement son nouveau numéro d'appel unique. En formant le **02/240.30.80**, vous aurez rapidement une personne en ligne. Derrière ce numéro, c'est toute une équipe de professionnels qui, grâce leur formation et à l'outil informatique, seront à même de traiter directement un grand nombre de demandes : donner des informations à jour concernant des paiements, expliquer l'état d'avancement d'un dossier, prendre des rendez-vous avec les assistants sociaux, organiser l'envoi de diverses attestations, etc.

Concrètement, l'horaire d'ouverture du Call Center est le suivant :

Lundi : 8h-11h45, 13h-15h45
Mardi : 8h-11h45, 13h-15h45
Mercredi : 8h-11h45
Jeudi : 8h-11h45, 13h-15h45
Vendredi : 8h-11h45



SOCIALE HULP

02/240 30 80. Een nieuw uniek nummer om u beter te kunnen ontvangen

Vanaf 1 februari opent het OCMW zijn Call Center, een nieuwe dienst voor het onthaal van het publiek. Via dit telefoonnummer antwoordt een equipe duidelijk en snel op de vragen van de begunstigen van het OCMW.

De laatste jaren kent het OCMW een belangrijke groei van het aantal personen dat steun aanvraagt en deze tendens heeft niet de neiging zich vlug om te buigen, zolang de economische crisis eerst en vooral de minder gegoeden van onze samenleving treft. Hierdoor kent het centrum een permanente dynamiek van aanwerving van personeel en van reorganisatie om een zo goed mogelijk onthaal aan te bieden. In het algemeen beleidsprogramma van het OCMW werd het onthaal expliciet vooropgesteld als een prioriteit, ondersteund door de Raad en zijn Voorzitter, Dominique Decoux. Sinds 2007 coördineert een permanente werkgroep een geheel van initiatieven, soms in een context van hoogdringendheid en crisis : creatie van een nieuwe equipe van onthaalwerkers, organisatie van onthaalpunten op meerdere plaatsen, opsturen van een reeks attesten en inlichtingen via de post om verplaatsingen te vermijden, enz.

Een belangrijke moeilijkheid is de dagelijkse toestroom van een zeer talrijk publiek bij de opening van de deuren van het onthaal aan de Rogierlaan 43, gebouw dat veel te klein is om zoveel mensen op een goede manier te kunnen ontvangen. Het OCMW is dus actief op zoek om zijn diensten te kunnen herhuisvesten. Ondertussen bleek het oprichten van een Call Center de beste oplossing om te beantwoorden aan deze situatie, door aan het publiek de mogelijkheid te bieden zich in een eerste periode telefonisch te richten tot het OCMW, zonder zich te moeten verplaatsen. De idee leek evident, maar moest uitgewerkt worden. Er moest onderhandeld worden, er moesten lokalen gevonden worden, gekwalificeerd personeel aangeworven en opgeleid, maar er moest ook een hele reorganisatie voorzien worden van het werk van de maatschappelijk assistenten om een efficiënte opvolging van de aanvragen die per telefoon binnenkomen mogelijk te maken. Vandaag is het zover en het OCMW is fier en gelukkig om u officieel zijn nieuwe unieke oproepnummer mee te delen. Als u het nummer **02/240.30.80** oproept zult u vlug iemand aan de lijn hebben. Achter dit nummer zit een hele equipe professionals die, dankzij hun opleiding en de informatica, de mogelijkheid hebben om onmiddellijk een groot aantal aanvragen te behandelen : up-to-date inlichtingen geven in verband met de betalingen, de stand van zaken van een dossier meedelen, afspraken maken met de maatschappelijk assistenten, het opsturen van diverse attesten organiseren, enz.

Concreet, de openingsuren van het Call Center zijn de volgende :

Maandag : 8u-11u45, 13u-15u45
Dinsdag : 8u-11u45, 13u-15u45
Woensdag : 8h-11h45
Donderdag : 8h-11u45, 13h-15u45
Vrijdag : 8u-11u45

SILENCE, ON TOURNE

Schaerbeek, terre d'exil pour le cinéma français ?

Pas un jour ne passe sans qu'une équipe de tournage franco-belge ne dépose ses câbles et caméras sur le sol schaerbeekois ! Après Jean-Claude Van Damme ou Pierre Arditi, c'est la vedette de «Taxi», Frédéric Diefenthal et Lorent Deutsch qui découvrent les joies de la Cité des Artistes... Facteur Chance, le nouveau film de Julien Seri a, en effet, investi les anciens locaux de l'imprimerie communale, transformée pour l'occasion en bureau de poste.

Cécile Jodogne, Bourgmestre ff, se félicite de l'attrait qu'exerce Schaerbeek sur le cinéma en général et les acteurs en particulier. Ici, en compagnie de Frédéric Diefenthal, Estelle Vincent, Lorent Deutsch, Edouard Montoute et le réalisateur, Julien Seri.



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE À SCHAERBEEK

Elégance et courage au Kinetix

« Que d'harmonie, quelle grâce, beauté à couper le souffle... ». Voilà quelques mots qui nous ont été dits par Sait Köse, échevin des Sports à la vue des jeunes gymnastes en train d'effectuer des numéros époustouflants.

En effet, ces 7 et 8 février, toute l'Europe de la Gymnastique rythmique (GR) s'était donné rendez-vous au Kinetix pour la 3^{ème} Brussels Cup, compétition qui ouvre le calendrier de la saison internationale.

Une soixantaine de jeunes filles étaient donc présentes pour montrer au public le fabuleux travail



Nina Evrard dans une pose étonnante

qu'elles ont réalisé à l'entraînement pendant les vacances. Savez-vous que le temps d'entraînement d'une gymnaste est de 28 heures par semaine et toute la journée durant les congés scolaires ? Il s'agit donc là d'un véritable sacerdoce pour des filles dont l'âge oscille entre 9 et 18 ans.

De plus, l'enjeu était de taille. L'épreuve était qualificative pour les championnats d'Europe. C'est dire l'importance qu'ont accordé à ce week-end les gymnastes belges qui ont eu là une occasion unique d'entamer leur saison de façon optimale. Dans la catégorie mini (8-9 ans), la bruxelloise Anaïs Collin a fait mieux que se défendre au milieu des Russes, Biélorusses et Ukrainiennes, spécialistes dans ce genre de compétition.

En junior (13, 14 et 15 ans), notre amie Nina Evrard, récompensée à la remise du challenge



La GR, un sport, une grâce, une élégance

des cerceaux lancés avec force et élégance, le tout accompagné par des musiques extraordinaires... Si vous voulez assister à des compétitions d'un sport harmonieux, propice à l'esthétique et à la tranquillité de l'esprit, n'hésitez pas, choisissez la Gymnastique Rythmique. De plus, les athlètes se livrent, pour atteindre cette perfection, à un véritable sacerdoce d'entraînement, de sueur et de souffrance. Bref, toutes les valeurs de courage qu'il faut pour atteindre un vrai bon niveau dans une activité sportive.



La petite Anaïs Collin, digne relève de ses aînées

Intéressé ?

Les entraînements ont lieu tous les soirs à Schaerbeek, à l'école communale n° 13, 103, avenue de Roodebeek ou consultez le site www.brusselsgr.be

NUIT DES FEMMES

La nuit où toutes les femmes sont reines

La 8^{ème} Nuit des Femmes est un événement relais, un temps fort dans la vie culturelle schaerbeekoise. Organisée par le Centre Culturel de Schaerbeek depuis 2002, La Nuit des Femmes est une ouverture par le dialogue, le partage, au travers de la rencontre et de l'art.

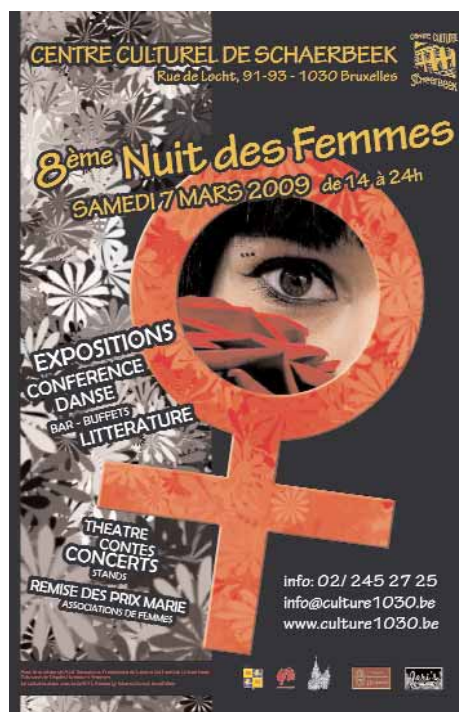
«Dire» la femme par un spectacle de danse, une sculpture, une photographie, une peinture, un texte, un chant, une pièce de théâtre, un film...

Durant ce temps «hors temps», tous les moyens sont utiles pour conter l'inexprimable de la féminité. En effet, La Nuit des Femmes se déroule chaque année et met en avant les droits des femmes. Par toutes les formes d'expression, par la recherche et la consolidation d'identités... La Nuit des Femmes concerne toutes les femmes, de tous milieux et de toutes origines.

Prix Marie...

Comme chaque année, nous élisons «21 femmes du XXI^e siècle» qui s'illustrent dans leur travail, dans leur quotidien ou dans leur famille, valorisant l'image de la femme. Nous leur remettons à cette occasion le Prix Marie, en hommage à Marie Denis, l'une des premières féministes belges. C'est l'un des moments phares du festival, où l'émotion, la beauté et la gaieté se mélangent pour consacrer des femmes engagées. Ce prix récompense des femmes anonymes, des associations de quartiers, des femmes en devenir ou encore des femmes sans-papiers...

Cet événement, organisé dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme, rassemblera



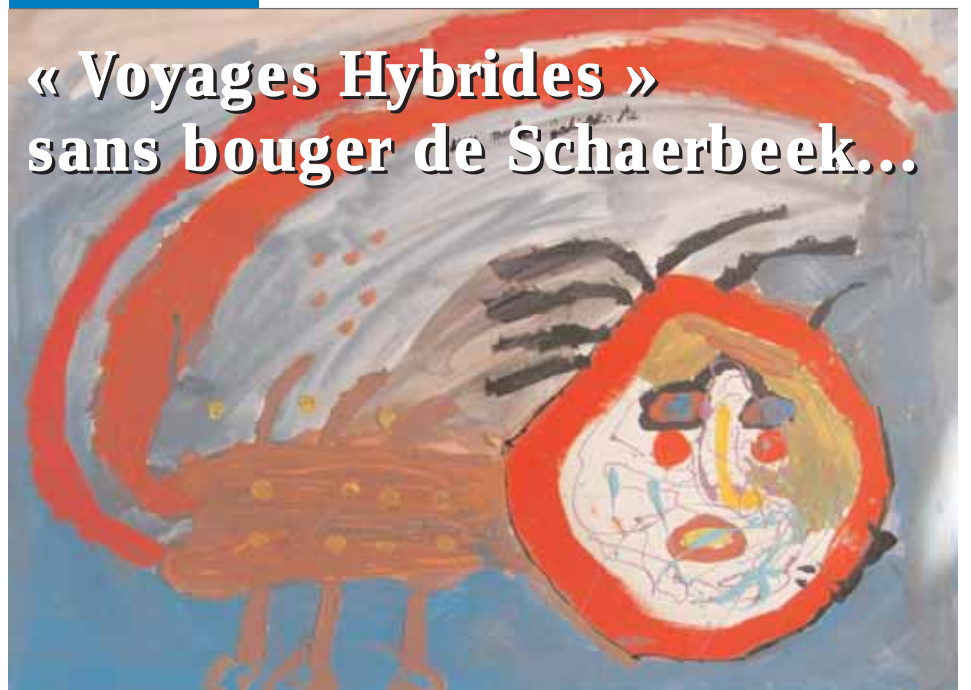
de nombreuses activités mettant à l'honneur la féminité au sens large dans ses identités et ses diversités. Une palette multidisciplinaire d'artistes et de spectacles vous sera présentée : expositions, concerts, danse, théâtre, contes, conférence, littérature,... tous réunis autour du thème de la féminité. Profitez également de cet événement pour visiter les stands d'associations présentes, pour vous régaler à l'un des buffets de cuisine du monde, ou tout simplement pour profiter d'une ambiance agréable propice à la rencontre et à la discussion.

Info et réservation

Pour toute information : www.culture1030.be, tél : 02/245.27.25 ou info@culture1030.be. Centre Culturel de Schaerbeek, Rue de Locht 91-93 - 1030 Schaerbeek

EXPOSITION

« Voyages Hybrides » sans bouger de Schaerbeek...



Tel est le thème des travaux des enfants du Centre d'Expression et de Créativité Bouillon de Cultures. Au-delà de la découverte et l'évasion, ce thème a pour objectif de marquer une rupture dans le flux de stéréotypes auxquels les enfants sont confrontés dans leur quotidien, apporter une autre vision sur l'autre, ses différences, ses particularités, sa « culture ».

Implantés depuis 25 ans dans le quartier Josaphat, les ateliers Aurora font partie du «Centre d'Expression et de Créativité Bouillon de Cultures». Ils accueillent tous les jours des enfants de 6 à 12 ans dans divers ateliers d'expression : peinture, illustration, gravure, céramique, modelage, création textile, création sonore en alternance avec du soutien scolaire.

Le but est d'éveiller l'enfant afin qu'il révèle son propre potentiel créatif, nourrisse son imaginaire, ressente d'autres sensations au travers d'un médium avec lequel il se sent bien. Le rendre plus autonome et acteur de ses choix notamment par un travail sur la valorisation.



Hall des Echevins de l'Hôtel Communal, Place Colignon, 1030 Schaerbeek
Du 12/02/09>25/02/09, vernissage- goûter le 11/02/09 à 16h30
Semaine de 9h>13h
Jeudi de 9h>19h
Fermé samedi & dimanche

Contact :

Lili Forestier, à la Maison des Arts : 02/240/34/99
lforestier@schaerbeek.irisnet.be
www.bouillondecultures.be
www.culture1030ecoles.be

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

18/2, 25/3, 29/4, 27/5, 24/6, 9/9, 30/9,
28/10, 25/11, 16/12

THEATRE

Du 3 au 21 février 2009 à 20h30

Le Papalagui

D'après Erich Scheurmann, adapté par François de Saint-Georges, mise en scène de Pietro Varrasso. Précédé de "La naissance du jongleur" de Dario Fo, mise en scène d'Olindo Bolzan.

Au Théâtre de la Balsamine,
1, avenue Félix Marchal – 1030 Bruxelles.
Tél.: 02/732 96 18. Réservation: 02/735 64 68

Le 14 février à 16h

Lila et la salle de jeux

Le spectacle accessible à tous à partir de 7 ans, propose un autre regard sur la différence.

Au centre culturel de Schaerbeek,
Rue de Locht 91-93. Réservation gratuite mais inscription indispensable avant le 30 janvier au 02/538 25 67.

LIBRES PARCOURS BRUXELLES

Mercredi 18 février 2009 à 14h

C'EST NOTRE TERRE !

La grande exposition sur le développement durable à Bruxelles vous propose de voir la Terre comme vous ne l'avez jamais vue!
Tour et Taxis : Avenue du Port, 86 à 1000 Bxl.
Rendez-vous 10 minutes avant la visite.

P.A.F : 12 € (Ces prix comprennent l'entrée et la visite guidée. Le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire en téléphonant préalablement à Luc Fièvé au 02/240.34.99 à la Maison des Arts. N° de compte de l'asbl A.M.A.S, 068-0845620-01. Mention du nom, du nombre de participants et de la date.

EXPOSITIONS

Du lundi au samedi jusqu'au 28 février (uniquement sur rendez-vous):

UNIVERS INTERIEUR de Sandrine van Heuven. Le corps morcelé, organisé comme système, structure organique.

Aux Appartements de LaGalerie.be,
rue Vanderlinden 65, 1030 Bxl.
Tél : 0477/20 88 66 - 0475/60 66 97.
Permanences de l'artiste le 17 janvier et le 7 février de 14h à 21h.

CONCERTS

19 février 2009 - 20h30

BUSTER & THE SWING

Jazz Station

Chaussée de Louvain 193A - 195 à 1210 Bxl
Entrée : 10€ – Pas de réservations

27 février 2009 - 21h

RENCONTRE

Os à Moëlle, Avenue Emile Max, 153 - 1030 Bxl
Entrée : 10€ – Réservations : 02/267.10.90

**Infos: 02/240.34.99
www.culture1030ecoles.be**

Dimanche/Zondag 15 mars/maart 2009 à 16h

A l'occasion du 20^e anniversaire de l'orgue italien construit par Patrick COLLON et installé en l'église de l'Epiphanie, l'organiste Italien Lorenzo Ghielmi jouera de la **MUSIQUE ITALIENNE DES XVI^e ET XVI^e SIÈCLE** / Ter gelegenheid van de 20^{ste} verjaardag van het italiaanse orgel van Patrick COLLON geplaatst in de kerk Epifanie zal de italiaanse organist Lorenzo Ghielmi **ITALIAANSE MUZIEK VAN DE XVI^e EN XVII^e EEUW** spelen

Eglise de l'Epiphanie/Kerk Epifanie,
470b rue de Genèvestraat (Bus 63-21, arrêt/halte Dunant)
PAF 9 € ou/of 7,5€ (membres, étudiants, seniors/leden, studenten, senioren).

Avec le soutien de la Commune de /met de steun van de Gemeente Schaerbeek,
Etienne Noël Echevin des Cultes/Schepen van Erediensten et/en Georges VERZIN Echevin de la Culture/Schepen van Cultuur (FR)
Info : 02 7051755-02 7707473-02 7053604 »

CONFÉRENCE

Vendredi 20 février 2009 à 19h

CYCLE «L'AVENTURE DE L'ECRI-TURE» Avec Bernard Tirtiaux, écrivain contemporain, maître-verrier, acteur de théâtre et chanteur. Il est auteur de plusieurs romans dont *Le passeur de lumière* (Denoël 93, Folio, 95), *Les sept couleurs du vent* (Denoël 95, Folio, 97) et bien d'autres. Il nous parlera de son dernier roman *Pitié pour le mal* (J.C. Lattès). Animation : Patricia Le Hardÿ, journaliste.

P.A.F : 15€/cycle complet 100€/membre AMAS 7€, Maison des arts de Schaerbeek, chaussée de Haecht, 147 - 1030 Schaerbeek.
Infos et réservation : 02.537.83.82.
latelierdesmots@skynet.be
www.latelierdesmots.be

Vendredi 20 février 2009

**DE LISBONNE AU NORD
DE LA GALICE OU 750 KM À PIED**

par Willy Persy

Début de la conférence à 14h00.
Centre Pater Baudry - Square Prévost Delaunay 1030 Schaerbeek

Entrée gratuite, réservation souhaitable du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.
Service « Seniors » Tél. 02/240.33.64 ou par courriel : mpolec@schaerbeek.irisnet.be

FEMMES

Samedi 7 mars 2009 de 15h à 24h

8^{ÈME} NUIT DES FEMMES

Au programme : fanfare, gospel, danse africaine, musique sefarade, voix de femmes, chorales, expo, photographies, sculptures, spectacles, contes russes, marionnettes, one woman show, buffets des mama du monde, stands d associations, et remise du Prix Marie.

Entrée 3 euros. Pour toute information :
www.culture1030.be, tél : 02/245.27.25
ou info@culture1030.be.

Au Centre Culturel de Schaerbeek,
Rue de Locht 91-93 - 1030 Schaerbeek

ATELIERS D'ÉCRITURE

Les mercredis 25 février, 4, 11, 18, 25 mars et 8 avril de 18h15 à 20h45

ATELIERS D'ECRITURE DE FICTIONS

Séances consacrées à l'écriture de «formes brèves»: nouvelles, récits, pour tenter de témoigner de notre expérience d'être au monde...

Les samedis de 14 à 17h : 14, 21, 28 février, 7, 14, 21, 28 mars et 4 avril :

LA PAROLE RELATIONNELLE

Un atelier, un accompagnement autour de la voix et de la parole relationnelle, de la prise de parole préparée ou improvisée : une stratégie, un entraînement, des répétitions... Un atelier de travail sur la parole, la relation, la gestuelle, la lecture en public, le souffle, la relaxation, la respiration et bien sûr la gestion du stress et de son équilibre émotionnel. Un atelier ouvert à tous. Aucune expérience acquise n'est nécessaire.

A la Bibliothèque Mille et une pages
Place de la Reine 1 à 1030 Schaerbeek
02/240.32.80

Renseignements/inscriptions : D. Simon
86/14 avenue Paul Deschanel - 1030 Bxl
00.32.2.216.15.10 ou 00.32.477.76.36.22
daniel.simon@skynet.be

LECTURE

Mardi 17 février 2009 à 20h

RÉUNION DU CLUB DE LECTURE

Gratuit. Bienvenue à tous !

A la bibliothèque communale de Helmet.
Chaussée de Helmet 272 - 1030 Bruxelles.
Infos : 02/242.68.68

ENFANTS

Dimanche 1^{er} mars 2009 à 10h30

**BEBE BOUQUINE
BEBE SOURD
BOUQUINE**

Maman, papa, grand-mère, grand-père, amis des tout-petits.

Venez écouter, regarder les histoires racontées, chuchotées, chantées, signées...

A la bibliothèque communale de Helmet
Chaussée de Helmet 272 – 1030 Bruxelles
Infos : 02/242.68.68
Gratuit. Pour les bambins de 0 à 4 ans

EXCURSION

Les 2 et 3 mai 2009

WEEK-END EN BAIE DE SOMME

(Départ 07h. Pl. Collignon)
235€/ membre AMAS 230€

Visite d'Amiens, Abbeville, l'Abbaye de Valloires, le parc du Marquenterre, la balade en petit train à vapeur de St Valéry à Cayeux sur Mer.

Ce prix comprend le transport en car, le logement hôtel 3*** (single+25€)

Les visites guidées, les repas, boissons, l'accompagnement, le guidage durant tout le voyage, le pourboire du chauffeur.

Date limite des inscriptions 14/03/2007.

Renseignements : Service Culture :
02. 240. 34.99 – Luc Fièvé



NATURE

Samedi 14 mars 2009

**VISITE GUIDÉE GRATUITE
DU PARC JOSAPHAT**

Promenade historique et naturaliste qui permet de (re)découvrir ce parc centenaire pendant sa réhabilitation

RV 14h carrefour des Azalées-Eisenhower.
STIB : 23, 25, 64; 65 et 66 – Info : ARNA,
Jean-Paul Tjampens, tél. 02/242-82-94

DE BIBLIOTHEEK

Woensdag 18 februari 2009

van 14u tot 15u

**BRAM LEEST VOOR UIT
DE VERHALEN VAN VOS EN HAAS**

Voor kinderen van 6 en 7 jaar. Toegang: Gratis

Info : Bibliotheek Schaarbeek,
Lambermontlaan 224 - 02/245 32 90

JST : UNE BELLE EXPÉRIENCE DE FORMATION PAR LE TRAVAIL

Créé par Etienne Noël, Echevin de l'Emploi et Président de la Mission Locale Emploi Formation de Schaerbeek, JST participe au Plan Communal pour l'Emploi et regroupe trois filières de formation (pavage, menuiserie et aménagement et entretien d'espaces verts-horticulture)... une entreprise d'insertion qui se développe avec bonheur.

Une convention de **collaboration avec l'IBGE** pour la formation des jardiniers, dans le cadre des Plans Rosetta, vient d'être renouvelée : le nouveau cycle de formation commence en février. Par ailleurs, la Commune de Molenbeek se propose de sous-traiter à JST une formation qualifiante en jardinage !

A la demande de Bruxelles Formation, un **programme de formation pour les moins valides** est aussi à l'étude qui permettra l'attestation d'acquisitions techniques en jardinage. Un groupe de travail a été mis en place afin d'analyser les besoins et les modalités pratiques (critères de sélection des candidats, rythme péda-

gogique, accompagnement durant la formation, adaptation de l'outillage, formation complémentaire pour les encadrants...). Et le démarrage de la filière est prévu en 2010!



Enfin, au nombre de ses dernières réalisations concrètes, citons aussi **l'aménagement de l'angle des rues Jean Jaures-Anatole France** par les jeunes en formation dans les trois filières, dans le cadre du contrat de quartier Princesse Elisabeth. Cet aménagement sera prochainement inauguré officiellement.

Schaerbeek souhaite aussi installer des Box-Vélos à plusieurs endroits. Et JST sera de la partie.

Informations

JST asbl 02 247 77 56, www.jst1030.be
ou enoel@schaerbeek.irisnet.be

Croix-Rouge de Belgique Section de Schaerbeek

Recherche des volontaires bénévoles en ACTION SOCIALE

À l'hôpital Brugmann site Brien pour :

- disponibilité et écoute auprès des patients,
- distribuer et aider les patients aux repas,
- distribuer les journaux le matin.

Veuillez contacter Nadine
au 0476/96.00.46

**Nous avons besoin de vous !
N'hésitez pas !**



Collecte d'encombrants

**Entre le 1^{er} et le 14 mars prochain,
l'ABP organise une grande collecte
d'enlèvement d'encombrants :**

3 m³ gratuits; 19 € par m³ supplémentaire; maximum 5 m³.
Renseignements : 0800/981.81 (n° gratuit de l'ABP)
ou <http://www.bruxelles-propre.be/>

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever

Jean-Pierre Vantighem

Maison Communale - Gemeentehuis

Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaerbeek

Tél.: 02 244.75.11

www.schaerbeek.irisnet.be

Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat

Nathalie Toillon (02/244.72.38)

Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be

Rédacteur en chef - Hoofdredacteur

Marc Weber

INSERTION DE PUB

DANS LE SCHAERBEEK INFO

CONTACTEZ HERVÉ JOUFFROY

VLAN - 02 730.33.26